

L'opposition subjonctif/indicatif dans les relatives, Brigitte Kampers-Manhe, 1991, Amsterdam-Atlanta, GA, Éditions Rodopi B.V., 240 p.

Ph. B.

Volume 21, numéro 2, 1992

Morphologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602744ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602744ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

B., P. (1992). Compte rendu de [*L'opposition subjonctif/indicatif dans les relatives*, Brigitte Kampers-Manhe, 1991, Amsterdam-Atlanta, GA, Éditions Rodopi B.V., 240 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 21(2), 209–210.
<https://doi.org/10.7202/602744ar>

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

L'OPPOSITION SUBJONCTIF/INDICATIF DANS LES RELATIVES

Brigitte Kampers-Manhe, 1991, Amsterdam-Atlanta, GA, Éditions Rodopi B.V., 240 pages.

Version remaniée de la thèse de doctorat de l'auteure, cet ouvrage traite de l'emploi du mode subjonctif dans la relative restrictive par opposition à l'indicatif en français. B. K.-M. poursuit un double objectif, à savoir celui d'une description syntaxique des faits liés à l'occurrence du subjonctif et celui d'une «explication sémantique» de l'opposition entre les deux modes. L'analyse des données présentées au cours des deux premiers chapitres et dont la plupart des exemples sont forgés par l'auteure, est conduite dans le cadre du modèle de Chomsky (1981).

Le premier chapitre s'ouvre d'abord sur un résumé des principales définitions du subjonctif et de la relative qu'on retrouve dans les grammaires classiques pour ensuite se consacrer à une revue critique des principales études portant sur l'emploi du mode subjonctif dans les relatives.

Le deuxième chapitre organise l'ensemble des données sur une base distributionnelle permettant de tester la possibilité de commutation entre les deux modes afin d'en déterminer les oppositions sémantiques. Sont ainsi pris en compte les verbes volitifs, la négation, l'interrogation, le *si* conditionnel, l'impératif, les constructions superlatives et restrictives de même que certains autres éléments «subjonctivigènes».

Le troisième chapitre porte sur l'analyse syntaxique des relatives tant restrictives qu'appositives, ce qui amène l'auteure à distinguer trois types de contextes favorisant l'occurrence du subjonctif: 1) contextes dépendant d'un antécédent indéfini figurant dans la complétive d'un verbe volitif; 2) contextes dépendant d'un antécédent indéfini figurant comme complément d'un verbe à forme négative ou interrogative ou encore d'un verbe se trouvant dans une proposition conditionnelle introduite par *si*; 3) contextes dépendant d'un SN superlatif. L'auteure arrive à la conclusion que l'alternance subjonctif/indicatif révèle une différence de nature grammaticale entre les relatives au subjonctif, qui ne peuvent être que restrictives, et les relatives à l'indicatif, qui peuvent être ou restrictives ou appositives. Soulignons que B. K.-M. a le mérite de prendre en compte le cas particulier des

«relatives superlatives» induites par l'occurrence de la négation *pas* en français du Québec.

Les chapitres quatre et cinq sont consacrés au traitement sémantique du subjonctif, visiblement une perspective privilégiée par l'auteure. Celle-ci adopte le cadre général de la Structure Modale développée dans l'ouvrage de R. Jackendoff *Semantic Interpretation in Generative Grammar* (1972). L'analyse proposée fait appel à l'intervention d'un opérateur modal implicite déterminant le champ dans lequel peut apparaître un SN au niveau de la LF (Forme Logique). B. K.-M. cherche à expliquer pourquoi le subjonctif est le mode qui convient dans une proposition qui se trouve dans le champ d'un opérateur. L'hypothèse qu'elle défend est que le subjonctif est approprié aux propositions qui n'ont pas de valeur de vérité indépendante parce que «le subjonctif n'a pas de spécification temporelle permettant d'introduire un point de référence temporelle par rapport au temps d'énonciation».

En conclusion, cet ouvrage est une contribution substantielle à notre compréhension de l'opposition modale subjonctif/indicatif en français. L'analyse qu'en propose l'auteure est non seulement moderne mais aussi pénétrante parce qu'elle est élaborée sur une large prise en compte des données et qu'elle est conduite avec le souci constant de rendre compte du partage des tâches entre la syntaxe et la sémantique.

Ph. B.
